



Les procédés indirectifs : expression du coup de gueule et de la publicisation maximale dans le discours émis à l'occasion du premier envoi des couleurs camerounaises (Ahmadou Ahidjo, 1957)

Indirect processes: expression of the outcry and maximum publicity in the speech on the cameroonian first flag (Ahmadou Ahidjo, 1957)

Alice HOUNDA

Université de Maroua, Cameroun

Email: alicehonda@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0006-3796-5377>

Résumé : L'indépendance a concrétisé la tendance des dirigeants africains à assujettir leurs compatriotes et à présenter des images fabriquées à la dimension de leur ego. Notre intérêt s'est porté sur une allocution qui marque les prémices de cette tendance dithyrambique : le discours du premier envoi des couleurs camerounaises émis le 13 novembre 1957 par Ahmadou Ahidjo, à l'époque Ministre de l'Intérieur, et originaire du septentrion. Ledit discours, qui est, en fait, le tout premier d'une somme de textes enregistrée dans *Anthologie des discours* (1980), préfigure la propension à la monopolisation, comme au temps colonial, par celui qui sera trois ans plus tard le tout premier président du jeune État camerounais. À travers la double démarche analytique et intégrative de Maingueneau (1991) et l'approche langagière d'Amossy (2016), nous examinons les procédés indirectifs tels que le point froid, les modalités d'énonciation et le discours indirect. Dans un contexte sociopolitique délicat, l'auto-encensement du locuteur et les peintures plus ou moins flatteuses des autres protagonistes, selon qu'ils sont des alliés ou des opposants, autour d'une représentation iconique qu'est le premier envoi des couleurs, sont la preuve de la domination des hommes de pouvoir. En effet, dans ce discours, Ahidjo s'attribue subrepticement les honneurs en détournant les indices se rapportant à l'auditoire, ainsi que tous les mérites patriotiques qui devraient pourtant revenir à certaines figures emblématiques de l'indépendance. Mais il n'oublie pourtant pas de publiciser celle qui, au prix de la vie de plusieurs nationalistes camerounais, l'a hissé à la magistrature suprême : la France.

Mots-clé : Discours, Procédés indirectifs, Ahmadou Ahidjo, Énonciation, Publicisation maximale.

Abstract: The subjugation of compatriots and presentation of images tailored to suit the portrayal of the ego have been concrete expressive tendencies through which African leaders did assert their power for decades since independence. It is in this light that the current paper investigates this dithyrambic tendency in Ahmadou Ahidjo's (the then Minister of the Interior of Cameroon and a native of the northern part of the country) speech of 13 November 1957 during the maiden hoisting of the Cameroon flag. As the first in a series of texts recorded in the *Anthologie des discours* (1980), Ahidjo's speech foreshadows the propensity for domination, as in colonial times, by a politician who, three years later, became the very first President of the young Cameroon Nation. From a dual analytical and integrative approach (Maingueneau 1991), the paper examines indirect processes such as the cold point, modalities of enunciation and indirect discourse and Ruth Amossy's (2016) socio-discursive perspective to argue that in a delicate and sensitive socio-political context, the speaker's self-praise and the more or less flattering evocations from the other protagonists, be they supporters or opponents, to such an iconic event marking the initial unravelling of the Cameroon flag, are undeniable proof of statesmen's arrogation of power within the political arena. In fact, in the speech, Ahmadou Ahidjo surreptitiously claimed honours for himself by grabbing the audience's praises as well as all the patriotic merits that should nevertheless go to certain emblematic figures of independence.

Keywords: Discourse, Indirect processes, Ahmadou Ahidjo, Enunciation, Maximal publicisation.

Introduction

D’après Bayart (1979), l’État au Cameroun se serait construit et fortifié grâce à une phagocytose exponentielle par la classe politique dominante de toutes les « forces sociales contre-hégémoniques », à savoir les syndicats, les partis politiques à caractère nationalistes comme l’U.P.C. (Union des Populations du Cameroun) et les autres partis anglophones et francophones, les autorités traditionnelles, les églises (mais surtout les églises catholiques), l’armée, les importants mouvements associatifs comme le « Ngondo » chez les Duala, et beaucoup plus les intellectuels. Dans le sillage de Bayart, Emagna soutient que : « Le projet hégémonique du Président Ahmadou Ahidjo, fondé sur l’éthique mystique de l’unité nationale s’est révélé être un projet de domination de l’ensemble des segments de la société, un contrôle social ». (1996, p. 57)

À en croire les deux auteurs, l’homme politique Ahmadou Ahidjo a su exploiter le contexte historique et politique qui le propulsa au sommet étatique grâce à ses engagements et à ses actions politiques. Cette démarcation lui valut une certaine pérennité dont il profita en construisant un État fort et une personnalité controversée. Autodidacte et ressortissant de la partie septentrionale du pays, Ahidjo¹ a aussi su se placer devant la scène internationale à une période où l’Afrique vivait dans une agitation causée par les structures traditionnelles et coloniales. Auréolé par l’accession à l’indépendance de janvier 1960, il a exploité pendant son règne cette victoire sur ses opposants et le peuple camerounais pour consolider son parti et son pouvoir. Il réussit à identifier l’Union Nationale Camerounaise (U.N.C.) à la nation tout entière, surtout qu’il n’admettait aucune contestation (Gaillard, 1994).

Dans la biographie qu’il a faite du président Ahidjo, Gaillard présente le parcours et l’œuvre du président en insistant sur sa dualité despote et patriote, et surtout sur l’assiduité de la France auprès de lui. L’auteur ne manque pas d’ailleurs de magnifier l’héritage politico-économique légué par Ahidjo à son successeur Paul Biya. Voilà qui justifie le choix porté sur le discours du premier envoi des couleurs camerounaises, et de surcroît le premier discours de l’*Anthologie des discours*², prononcé par le Ministre de l’intérieur Ahidjo le 13 novembre 1957, qui préfigure la tendance « phagocytaire » relevée par les historiens, les anthropologues et autres. Ces arguments légitiment notre propension à étudier ledit discours, surtout que nous nous inscrivons à la suite des interrogations relatives à la situation sociopolitique et économique du Cameroun trois ans avant la proclamation de son indépendance et soixante-cinq ans après. Selon Viktorovitch (2021, p. 15), le discours est une « exigence démocratique », une construction au sein de laquelle la rhétorique se déploie. C’est pourquoi « l’homo democraticus » est, par définition, « un homo rhetoricus ». Ainsi, par le discours, l’homo democraticus, comme l’exige Charaudeau (2005, p. 61), « doit convaincre du bien-fondé de son projet politique, il doit faire adhérer le plus grand nombre de citoyens à ces valeurs ». Or, la parole est bien souvent manipulée. Par conséquent, il revient aux analystes de décrypter le véritable sens du discours, puisqu’il n’est généralement pas ce qu’il paraît dire. Dès lors, quels sont les procédés mis en scène par Ahidjo pour s’imposer dans un contexte

¹ Fils d’un chef foulbé de religion musulmane, Ahmadou Babatoura Ahidjo était un autodidacte qui entre dans l’administration française comme télégraphiste puis opérateur radio. Élu à l’Assemblée territoriale du Cameroun en 1947, il sera Conseiller de l’Assemblée de l’Union française de 1953 à 1958 et président de celle-ci en 1957. Il fut tour à tour Vice-premier ministre chargé de l’intérieur après l’indépendance interne au Cameroun, puis ministre de l’intérieur. Il gagne encore la confiance du peuple camerounais en réunifiant le Cameroun occidental et le Cameroun oriental. Le pays devient un État fédéral en octobre 1961. Malgré l’opposition du *Parti des Démocrates Camerounais* et de l’*Union des Populations du Cameroun*, il crée en 1966 un parti unique l’*Union Nationale Camerounaise* et donne le coup de grâce à la rébellion de l’U.P.C. en 1970. Le Cameroun deviendra donc un État unitaire en mai 1972. [Voir J.F Bayart (1979), C-T. Kuoh (1991), P.Gaillard (1994), S.Eboua (1995), D. Abwa 2010

² Ahmadou, A. (1980). *Anthologie des discours, 1957- 1979*. ERTI : Les Nouvelles Éditions Africaines.

politique marqué par la pression des « nationalistes » d’une part et le support de la France d’autre part ? Quels tons et images donne-t-il de la politique camerounaise sur le double plan national et international ? Quelle voie Ahidjo a-t-il préparée pour les potentiels dirigeants nordistes ?

Nous postulons d’emblée que le mandatement³ a été le coup de pouce attendu par Ahidjo pour s’imposer dans cet échiquier politique où figuraient peu de ressortissants issus de la partie septentrionale ; et qu’il fait usage de divers faits langagiers indirects, en l’occurrence l’émotion dite, le discours indirect, le point froid, pour amener l’auditoire à prendre fait et cause des images de commandeur, de fin tacticien et d’imperturbable homme politique nordiste. Ce matériau linguistique que nous analysons représente les traces de l’intention cachée ou affichée de l’énonciateur. En effet, ces différents actes d’encodage du discours sont pris comme des procédés d’indirection⁴, stratégies utilisées par les politiciens, les publicitaires pour influencer le public, le persuader sans le notifier pour autant. Dans notre contexte politique, ces mécanismes sont savamment utilisés par l’orateur dont la finalité est de ne pas faciliter le décodage de ses messages par son auditoire, mais de le distraire des sujets sensibles sans le lui signifier explicitement.

Cette étude sur le premier président camerounais, et de surcroît nordiste, est d’autant plus significative, compte tenu de l’actualité animée par les démissions des hommes politiques du Grand-Nord, à l’approche des élections présidentielles au Cameroun. Ainsi, la première partie de cette contribution porte sur les théories et méthodes appliquées au discours. La seconde partie présente l’analyse des faits langagiers (le pronom JE et ses variantes « moi » et « mon », l’émotion dite, le point froid, le discours indirect et les verbes introducteurs) utilisés dans le discours avec emprise sur le contexte sociopolitique camerounais.

1. Théories et méthodes

Les théories linguistiques sont utilisées en fonction de l’intérêt manifeste et des connaissances qu’elles peuvent apporter par rapport aux faits et aux difficultés que soulève chaque domaine d’analyse. Les modèles théoriques et méthodologiques ont été sélectionnés en fonction des problèmes rencontrés, des énoncés à déchiffrer et à l’aboutissement d’éventuels résultats.

1.1. Cadre théorique

Amossy (2016, pp. 40-41) a élaboré une synthèse interdisciplinaire des théories linguistiques exploitables pour l’analyse de tout type de discours. L’auteure de *L’Argumentation dans le discours* (2016) propose de ce fait six approches : langagière, communicationnelle, dialogique, générique, figurale et textuelle. Pour ce qui est de ce travail, nous optons pour l’approche langagière. Selon cette grille d’analyse, l’argumentation ne se réduit pas à une série d’opérations logiques. Dès lors, elle se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu’offre le langage au niveau des choix lexicaux, des modalités d’énonciation, des enchaînements d’énoncés (connecteurs, topoï selon Ducrot), des marques d’implicite, du discours rapporté, etc. C’est pour cette raison que nous allons nous servir des moyens langagiers tels que le discours indirect et ses verbes introducteurs, le point froid, qui nous donnent l’occasion d’analyser la posture singulière d’Ahmadou Ahidjo. Les messages politiques constituent un genre discursif particulier lié à l’épidictique, et garantissent, volontairement ou non, une occasion d’approche originale pour l’analyse de l’ethos sous

³ Bien qu’étant la personnalité politique signataire des textes de loi relatifs aux emblèmes nationaux du Cameroun, le Premier Ministre André Marie Mbida a mandaté Ahidjo, Ministre de l’intérieur, pour cet événement historique qu’est la cérémonie des envois des couleurs.

⁴ Gauthier (2000), « L’indirection comme procédé de persuasion en public. L’exemple des magazines féminins québécois », in *Communication*, Vol. 20/01, mis en ligne le 11 août 2016.

l’angle du rituel politique. Pour l’analyse, nous adoptons aussi une théorie sémiolinguistique, mobilisant l’appareil énonciatif qui nous intéresse. Nous appréhendons ici l’ethos politique à travers les marques énonciatives (précisément le pronom JE et ses variantes) inscrivant le locuteur dans son discours et isolant certains partenaires discursifs parallèlement.

1.2. Cadre méthodologique

Les discours d’Ahmadou Ahidjo ont été édités en 1980 aux "Nouvelles Editions Africaines" sous le titre d’*Anthologie des discours, 1957-1979*. C’est un ensemble de 2300 pages regroupant tous ses discours, réunis en quatre tomes et comportant les discours officiels et les allocutions adressées au corps diplomatique. Le texte qui nous servira de sujet d’étude est donc le premier discours de cette anthologie (Tome I).

Pour analyser ledit texte, nous adoptons une démarche à la fois analytique et intégrative. Au sujet de la première démarche, Amossy (2012, p. 11) stipule qu’elle consiste à déconstruire le discours pour en retrouver les composantes et à reconstruire, derrière la concrétisation matérielle de surface, le modèle qui la sous-tend et la logique qui la met en mouvement dans une situation socio-institutionnelle donnée. En d’autres termes, elle consiste à éclairer un système qui n’apparaît pas à l’œil nu. Le discours est alors considéré comme une donnée opaque dont la « compréhension » passe nécessairement par l’analyse des divers faits de langue qu’il regorge. C’est dans ce sillage que Maingueneau (2014, pp. 49-50) parle d’*herméneutique claire* qui implique alors divers présupposés⁵.

La démarche intégrative (Maingueneau, 1991, p. 27) stipule que toute analyse de discours est appelée à prendre en compte son contexte de production, sans lequel on aboutirait à une interprétation des données déconnectée de la situation de communication. À ce sujet, Maingueneau (2016, p. 48) dira que tout discours est contextualisé : « On ne dira pas que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n’était qu’un cadre, un décor ; en fait, il n’y a de discours que contextualisé. On sait qu’on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte ; le même énoncé dans deux lieux distincts correspond à deux discours distincts ». C’est dire que hors contexte, il est difficile d’assigner un sens quelconque à un énoncé en situation. Charaudeau et Maingueneau (2002, p. 135) renchérissent en postulant que « le contexte joue un rôle fondamental dans le fonctionnement des énoncés, en ce qui concerne les activités de production aussi bien que d’interprétation (résolution de certaines ambiguïtés, décryptage des sous-entendus et autres valeurs indirectes) ». C’est la raison pour laquelle, dans l’analyse que nous ferons, nous nous intéresserons à l’environnement sociopolitique à l’effet de faire des interprétations relatives au contexte.

2. Auto-consécration d’Ahidjo et sacre de la France

Plus de trois décennies après la mort de celui qui conduisit le Cameroun à son indépendance, nous avons jugé d’intérêt de montrer comment cet éminent homme politique a eu recours aux procédés d’indirection pour faire asseoir sa suprématie, et tracer la voie à suivre aux éventuels candidats nordistes à la présidence qui peinent à s’imposer dans la sphère politique camerounaise. Et cette posture est visible dans ce discours qui marque le tremplin attendu par ce ressortissant nordiste dont on négligeait la témérité.

⁵ — que le texte considéré est singulier, extraordinaire : par lui une source transcendante nous délivre un message ;

— que ce message traite des questions essentielles pour nous qui le lisons ;

— que ce message est nécessairement caché ;

— qu’il faut une exégèse, une « lecture » non immédiate du texte pour le déchiffrer.

2.1. Processus d’individuation d’Ahidjo

C’est par ce processus que le JE manifeste son statut de JEc (JE communiquant ou sujet communiquant) qui, selon la définition de Charaudeau (1983), est le véritable sujet producteur de parole. JEé (JE énonçant ou sujet énonçant) n’est que la fabrication de JEc ; il ne doit son existence qu’à ce dernier. L’auto-consécration est l’instance du discours où la première personne recherche la singularité, la plénitude et la légitimité, caractéristiques qui le différencieront de son entourage. L’énonciateur adresse directement à un public, de manière péremptoire, l’image qu’il a construite de lui-même et qu’il veut lui communiquer, au risque de choquer ceux qui douteraient de ses attributs sacro-saints : [1] « Permettez-moi de vous dire mon émotion et l’honneur que j’ai ressenti d’avoir été désigné par le gouvernement pour présider cette cérémonie dans cette ville de Douala qui symbolise le Cameroun tout entier par le brassage des éléments divers de la population qui s’y rassemblent ».

Dans cet énoncé, JE fonctionne comme le sujet de l’énoncé et de l’énonciation malgré la présence des autres instances énonciatives comme « vous » ou « le gouvernement ». Cet individu linguistique s’attribue des qualités et se représente tel qu’il veut lui-même se voir et appelle les sujets destinataires (TUD), ou plutôt les sujets interprétants (TUi), à le suivre dans cette mouvance. C’est l’occasion pour lui, en tant qu’individu, de montrer sa grandeur en manipulant le dispositif énonciatif. Si l’énonciateur a amorcé le cours de son énoncé par « permettez-moi » (Vous), celui-ci s’est très tôt éclipsé de cet ensemble homogène pour affirmer son individualité et sa singularité par l’ajout du « moi » (JE).

En effet, l’expression « permettez-moi » est une formule destinée très souvent à contredire quelqu’un, à protester ou à imposer sa volonté avec une apparence de courtoisie. Cette formule signifie tout simplement « acceptez que je vous dise... » puisque, de toute évidence, il continue de parler sans attendre la permission de ses interlocuteurs. Le risque de se confondre au gouvernement a provoqué le besoin de se distinguer, car le discours se pose comme moyen de lutte pour être ou rester soi-même. Ce combat pour forger son identité est une stratégie qu’Ahidjo met en œuvre en se dégageant de la collectivité par l’émergence de son « moi » qui remet en question l’univers énonciatif.

L’acte de demande « permettez-moi » n’est qu’un leurre, car l’énoncé est renforcé par le pronom personnel tonique « moi » qui joue le rôle de complément d’objet après l’impératif positif. Lorsqu’il dit « avoir été désigné par le gouvernement pour présider cette cérémonie », il exprime ainsi sa place et son statut d’autorité importante du Cameroun (il est Ministre de l’intérieur en ce moment-là). Il renforce sa position d’autorité par la désignation implicite de sa personne par son nom : Ahmadou Ahidjo, enfoui sous le « moi ». En d’autres termes, cet énoncé stipule que le ministre a jumelé dans la même séquence sa personnalité et sa personne, qui renvoient toutes deux à la même entité: Ahmadou Ahidjo.

L’individuation du sujet énonçant est consolidée par l’apparition conjointe de « moi » et de l’adjectif possessif « mon ». En s’imposant dans le discours avec le « moi », le sujet parlant se présente comme une personne qui assume ses propos. La complémentarité entre JE, « moi » et « mon » permet de définir l’énonciateur dans sa totalité, car à l’opposé de JE, moi « désigne la personne syntaxique ». Et contrairement à JE qui peut s’employer seul ou conjointement, « moi » remplit la fonction d’un nom propre. Il est « dans l’instance de discours la désignation autique de celui qui parle : c’est son nom propre de locuteur, celui par lequel un parlant, toujours et seulement lui, se réfère à lui-même en tant que parlant, puis dénomme en face de lui "toi", et hors du dialogue, "lui" » (Benveniste, 1966, p. 200). Ainsi, la combinaison « moi » + Ahmadou Ahidjo définit, simultanément, la situation de l’énonciateur, et l’individualité qui se fabrique une personnalité distincte et respectable dans le pays.

Le discours aux « Camerounais » n’est donc qu’un prétexte pour mieux présenter l’image de soi et exprimer sa gratitude à la France, bref, exprimer cette publicisation maximale, chère aux politiciens.

2.2. Publicisation maximale de la France

C’est à ce niveau que ressortent la manipulation, le génie de l’homme politique, comme on peut le constater dans l’énoncé suivant : [2] « Et à cette occasion historique, permettez-moi de rendre du haut de cette tribune, un solennel hommage à la France pour l’œuvre magnifique qu’elle a accomplie au Cameroun ». À travers cet impératif, se profile dans le discours d’Ahidjo une reconnaissance et une célébration non dissimulées de la France. C’est une énonciation complexe à l’apparence basée sur la trilogie France — Ahmadou Ahidjo — Nation Camerounaise : [3] « Dans quelques instants, notre drapeau flottera pour la première fois sous le ciel camerounais au côté des couleurs françaises ».

Le discours donne l’impression de procéder à une hiérarchisation imposée logiquement par l’histoire du Cameroun. En fait, Ahmadou Ahidjo doit sa position à la France, et en tant que Ministre de l’Intérieur, la Nation camerounaise lui est soumise également.

L’analyse énonciative permet de mettre en évidence la complexité du discours tenu par Ahmadou Ahidjo ainsi que celle de la paternité dont il se réclame. En effet, cette visite officielle à Douala, cette attitude de confiance, d’assurance et de hardiesse qu’il dégage dans son discours, présagent une propension à la cime des honneurs, marquée trois ans plus tard par son accession à la magistrature suprême. Mais avant d’atteindre cet exploit, il va, avec l’aide française, précisément celle de Jean Ramadier (Haut-commissaire français de l’État du Cameroun sous-tutelle des Nations Unies), renverser le gouvernement d’André-Marie Mbida (Premier Ministre) en démissionnant avec la totalité des ministres du Nord. Il supplée Mbida à la tête du gouvernement en février 1958. Avec l’appui de son parti l’*Union Camerounaise* et de l’armée française, il va écraser les rébellions bamiléké et bassa qui réclamaient plutôt la réunification des deux Cameroun (Cameroun occidental et Cameroun oriental) au lieu de l’indépendance du pays. En mai 1960, il est élu président du Cameroun et accorde l’amnistie aux maquisards de l’U.P.C. (Union des Populations du Cameroun). Mais cette indépendance tant revendiquée par Ahidjo ne serait qu’une usurpation selon Abwa :

Les Français et Ahidjo ne s’engagent en faveur de la réunification que par simple stratégie politique. Ils veulent, comme ils l’ont déjà fait pour l’indépendance, faire un nouvel *hold up* et éliminer l’UPC du bénéfice de la réunification pour laquelle elle se bat depuis 1948. Prendre à son compte le programme de l’UPC et le réaliser sans l’UPC, telle est la stratégie des Français avec leur affidé Ahidjo ». Pour certaines personnes, donner la paternité de l’indépendance du Cameroun à Ahidjo, c’est renier l’existence et le combat du nationaliste épéciste Ruben Um Nyobè. (2010, p. 375)

Cet état des choses (la cérémonie du premier envoi des couleurs qui est censée fédérer les différents antagonistes) va nous amener à scruter les véritables émotions d’Ahmadou Ahidjo, compte tenu de la réticence des « nationalistes » à lui faciliter la tâche.

3. Expression de l’exaltation feinte d’Ahidjo

Le Ministre de l’Intérieur et futur tout premier président camerounais Ahmadou Ahidjo est une figure emblématique de l’histoire du Cameroun par son rôle de bâtisseur de l’État, et par sa résolution d’en découdre avec la résistance des partisans de l’U.P.C., quitte à simuler tout sentiment bienveillant à leur égard en ce jour solennel.

3.1. Auto-attribution d’émotion de l’homme politique Ahidjo

Avant d’amorcer l’analyse proprement dite, force est de constater que ce texte d’Ahmadou Ahidjo ne comporte presque pas de signifiants extra-articulatoires porteurs d’émotion. Pourtant, il serait simple pour tout le monde de parler directement. Certains pensent

même qu’on ne parle jamais sans détour, car c’est l’« indirection » qui serait la « règle ». C’est l’avis de Kerbrat-Orecchioni (1986), qui soutient que les discours agissent, et plus que l’on ne peut imaginer, parce qu’ils véhiculent furtivement, grâce à ce qu’elle appelle les « passagers clandestins » que sont les messages, les contenus implicites.

Les seuls signifiants extra-verbaux qui marquent l’expression des sentiments apparaissent dans les formules de fin du discours. Toute chose qui fait dire que l’énonciateur se force à dire son émotion au lieu de la laisser inférée (*émotion inférée*). De Chanay et al. (2013, p. 74) parlent d’*auto-attribution d’émotion*; Micheli (2014, p. 21), lui, appelle cela de l’*émotion dite* qu’il explique comme suit : « lorsque nous parlons des émotions, nous les nommons ». Or, lorsqu’un émetteur dit le sentiment qu’il ressent au lieu de le laisser se dessiner naturellement à travers des signifiants extra-verbaux par exemple, il donne l’impression de le forcer ou de le feindre.

En principe, les circonstances du discours de l’énonciateur sont celles de la ferveur, de la joie, de l’allégresse. Et dans un tel contexte de communication, le message du sujet énonciateur devrait, en principe, être parsemé d’unités coverbales qui dénotent le débordement émotionnel de circonstances ; mais contre toute attente, Ahidjo a préféré dire son émotion [1]. Puisque le texte ne comporte presque pas de signifiants extra-verbaux qui dénotent l’expression de l’émotion, et parce que le sujet énonciateur a aussi choisi de dire son émotion au lieu de la laisser deviner ou de la laisser inférer, nous disons qu’en réalité, il feint d’être heureux, c’est-à-dire qu’il force l’expression de la joie que devrait logiquement imposer cet événement historique de grande envergure qui va au-delà du contexte national. En effet, parmi les symboles les plus significatifs d’un pays figure le drapeau national.

3.2. Drapeau camerounais et émotion dite d’Ahidjo

L’histoire du drapeau camerounais commence le 10 mai 1957 lorsque l’ALCAM (Assemblée Législative du Cameroun) adopte un drapeau tricolore qui comporte 3 bandes verticales d’égales dimensions, avec, si l’on part de la hampe, les couleurs verte, rouge et jaune. C’était le drapeau du Cameroun sous tutelle française. Le Premier Ministre André-Marie Mbida est la personnalité politique qui fut signataire des textes de loi relatifs aux emblèmes nationaux du Cameroun.

Malgré l’évènement historique lié à ce symbole de ralliement qu’est l’envoi des couleurs, Ahidjo a décidé de présenter l’image d’un sujet énonciateur plutôt remonté qui, pour les besoins de la cause, se force à dire verbalement, c’est-à-dire explicitement, qu’il est en joie. C’est dans ce même état d’esprit que De Chanay et al. (2013, p. 78) affirment : « Les énoncés qui disent l’émotion donnent ainsi prise à toutes sortes d’objections de la part de l’allocutaire : ‘Non, tu ne ressens aucune émotion [de joie, en l’occurrence], tu fais semblant’, ‘peut-être n’est-ce pas de la colère que tu éprouves, mais de la frustration’ ». C’est la raison pour laquelle nous disons que cette *auto-attribution d’émotion* ou cette *émotion dite* est plutôt un masque que présente un énonciateur qui fait grise mine à ceux qu’il aurait pu appeler « ennemis de la République ».

4. Impassibilité à l’égard des « nationalistes » et préservation de l’image du gouvernement

Les unités extra-articulatoires comme le point d’exclamation, le point d’interrogation et les points de suspension qui sont censés dire explicitement la joie et l’allégresse circonstancielle manquent dans ce discours d’Ahmadou Ahidjo.

4.1. Point froid comme procédé de distanciation

L’énonciateur Ahidjo a préféré utiliser le *point froid*, procédé qui a « pour moteur la distance que l’auteur met entre le lecteur et lui. Il est le signe du constat. Il marque

l’impassibilité de celui qui écrit » (Drillon, 1991, p. 133). L’énoncé suivant en est l’illustration : [4] « Tournons nos regards vers l’avenir, cultivons l’amour qui doit nous unir. Disons non à la haine et aux querelles intestines (...) ».

De fait, ce discours d’Ahmadou Ahidjo intervient dans un contexte social camerounais marqué par l’entrée en scène des maquisards bamiléké et bassa. Il s’agit des Camerounais à tendance « upéciste » qui étaient fermement opposés aux « ajoulatistes » profrançais, lesquels étaient préparés à conduire le Cameroun oriental vers l’indépendance en 1960. Et le Ministre de l’Intérieur Ahmadou Ahidjo profite ainsi des « cérémonies du premier envoi des couleurs camerounaises » pour manifester sa froideur, son indifférence à l’égard de ces Camerounais opposés à la France, donc au processus de la marche du Cameroun tel qu’édicte par la puissance colonisatrice. C’est un énonciateur qui, à l’occasion de cette cérémonie, réaffirme le désamour ou la désaffection qu’il nourrit vis-à-vis des « upécistes » ou des « nationalistes » camerounais qui, puisqu’ils sont en désaccord avec la France, donc avec le gouvernement camerounais, sont cloués au pilori dans le discours officiel comme dans les faits. Cette posture d’impassibilité et de froideur du locuteur qui se cache derrière le point froid est la traduction de ce que les « dissidents » ou les « opposants » à l’ordre gouvernant camerounais sont voués aux gémonies.

4.2. Discours indirect ou le refus d’assumer toute responsabilité

Le ministre Ahmadou Ahidjo utilise assez abondamment dans son propos le discours rapporté, en l’occurrence le discours indirect. Un tel procédé donne lieu à un dédoublement de l’énonciation qui permet ainsi au sujet énonciateur de se refuser à assumer personnellement la responsabilité du discours d’injonction qu’il tient à l’encontre des Camerounais dissidents, qu’il traite d’« ennemis de la République ». L’extrait suivant en est une illustration : [5] « Le gouvernement demande instamment que cessent ces luttes, que cessent ces querelles, et que tous les Camerounais fassent confiance à leur pays et aux hommes qui ont la redoutable tâche de conduire le Cameroun vers un avenir meilleur ».

Ici, le locuteur de base de l’énoncé est censé être le gouvernement dont le sujet énonciateur se dit en être le porte-parole. Riegel (2018, p. 597), au sujet du discours rapporté, dira par exemple que l’émetteur « se fait en quelque sorte le porte-parole du discours de l’autre locuteur ». D’ailleurs, le fait de rapporter un énoncé au discours indirect est significatif à plus d’un titre. C’est une preuve que celui qui rapporte le discours de l’autre au style indirect en apprécie ou partage la portée, et peut subrepticement décliner d’en assumer la responsabilité si besoin est. Riegel (2018, p. 598) explique que « le discours indirect est généralement bien intégré au discours dans lequel il s’insère : il n’est pas signalé par une rupture énonciative ». En d’autres termes, la rupture ne devrait pas être actée ou constatée entre ce que dit le gouvernement et son chef de file. Cette forme de discours facilite le déroulement du récit qui progresse ainsi sans heurts. Cette « fluidité » du récit accompagnée d’une « unité de ton » que porte le discours indirect matérialise de ce fait la solidarité gouvernementale, et confère aux dires du locuteur une portée collective, partagée et solidaire.

Dès lors, les injonctions rapportées par le locuteur, et selon lesquelles les Camerounais doivent faire chorus derrière le gouvernement, même si elles émanent visiblement de l’État, ne sauraient désengager le sujet énonciateur. Explicitement, Ahmadou Ahidjo fait savoir que ce qu’il dit vient du gouvernement ; ce qui le déclinerait de toute responsabilité. À ce sujet, le discours indirect prend de la distance par rapport aux propos rapportés par un tiers parlant. Mais, implicitement, le choix qu’Ahidjo porte sur le discours indirect est la manifestation de ce qu’il n’y a pas de frontière entre le gouvernement et lui. Il ne devrait pas avoir, en principe, de « rupture énonciative » entre l’envers et l’endroit d’une même pièce. Par ailleurs, puisque « unité de ton » gouvernementale et « fluidité » des actions de l’État obligent, le choix porté sur le discours indirect trouve ici tout son sens.

Bien plus, comme l’explique Maingueneau (2010, p. 218) : « Le discours indirect précise la teneur des propos rapportés, sans proposer néanmoins un simulacre d’un autre acte d’énonciation, sans dissocier les deux domaines énonciatifs comme le fait le discours direct ». En effet, puisque l’énonciation citant et l’énonciation citée appartiennent à la même sphère de décision, donc censée être caractérisée par une « unité de ton », il n’apparaît, de ce fait, pas utile d’utiliser le discours direct qui dissocierait les deux domaines énonciatifs. Ce qui expliquerait qu’il y a « rupture énonciative » entre le gouvernement et son porte-parole. Or, les deux domaines énonciatifs ne font qu’un, en principe. C’est la raison du choix porté sur le discours indirect où le discours cité est intégré dans le discours citant.

4.3. Description neutre des propos du gouvernement : le double jeu d’Ahmadou Ahidjo

Le discours indirect est introduit par un verbe de parole régissant une complétive objet. En effet, pour être perçu comme un discours rapporté, il doit être introduit de manière à ce que l’on repère un décalage entre le fragment cité et lui-même. Pour Maingueneau, ce verbe dont le sens marque la complétive comme discours rapporté possède une double fonction : « Plus précisément, on peut distinguer deux types d’informations véhiculées par ces verbes de parole : d’une part, celles qui ont valeur descriptive (*répéter, annoncer...*), d’autre part, celles qui impliquent un jugement de valeur de l’énonciateur quant au caractère bon/mauvais ou vrai/faux de l’énoncé cité (*reprocher, prétendre...*) » (2010, p. 220).

Dès lors, le choix du verbe introducteur du discours indirect a des conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera l’énonciation citée ou le discours cité. Une option portée sur des verbes introducteurs à valeur descriptive ou ceux impliquant des jugements de valeur se fait à dessein. Pour s’en convaincre, nous ferons encore appel à l’énoncé [5] et à un autre fragment du discours : [6] « Le gouvernement entend que cette marche commune s’accomplisse dans la paix et dans l’union ».

En fait, le verbe introducteur « entend » n’est pas à première vue un verbe de parole. Mais le cotexte le détourne vers une interprétation en termes d’activité de parole.

Ainsi, les deux verbes de parole ou verbes introducteurs « demande » et « entend » véhiculent des informations qui ont une valeur essentiellement descriptive, catégorisée par le rapporteur Ahmadou Ahidjo comme une « demande » et « un souhait » pressants émanant d’un gouvernement impassible, imperturbable sur la question de sa légitimité, de sa souveraineté et de ses décisions irrévocables.

Le fait pour le locuteur de jeter son dévolu sur la neutralité en optant pour des verbes introducteurs à valeur descriptive peut avoir une justification. En fait, il n’est pas question pour lui d’interférer par des jugements de valeur dans ce que le gouvernement demande en utilisant des verbes introducteurs qui impliquent un jugement de valeur en termes de bon/mauvais ou vrai/ faux. Une manière de rester distant de ces demandes pressantes qui s’apparentent à des menaces. Or, puisqu’il est lui aussi comptable des propos du gouvernement qu’il rapporte de manière neutre, on peut dire que ce procédé est une stratégie dont l’objectif est de ne pas se présenter personnellement et ouvertement comme un membre du gouvernement « dictateur ».

Conclusion

En résumé, nous nous sommes intéressée à l’analyse de l’arrière-plan du discours d’Ahmadou Ahidjo prononcé à la faveur des « cérémonies du premier envoi des couleurs camerounaises ». Pour ce faire, l’approche sémiolinguistique de Charaudeau (1983) et l’approche langagière de Amossy (2016) nous ont servi de grille d’analyse. Cette dernière stipule que l’argumentation dans le discours se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu’offre le langage au niveau des choix lexicaux, des modalités d’énonciation, des enchaînements d’énoncé, des marques d’implicite, du discours rapporté.

Cette approche théorique dite langagière nous a commandé une double méthode d’analyse : la démarche analytique et intégrative (Maingueneau, 1991). Le choix de la démarche analytique trouve sa justification dans le fait que tout discours est une donnée opaque. Il faut donc, pour le décrypter, faire une analyse systématique de son matériau langagier. Or, le discours naît également dans un contexte politique et sociohistorique précis, d’où l’intérêt porté sur la méthode intégrative qui exige la prise en compte de son contexte, sans lequel l’on ferait des interprétations déconnectées de la réalité.

C’est dans cette optique que nous avons cherché à répondre à quelques interrogations, sur les procédés mis en scène par Ahidjo pour s’imposer dans un contexte politique marqué par la pression des « nationalistes » d’une part et le support de la France d’autre part. Il était aussi question de voir les tons et images qu’il donne de la politique camerounaise sur le double plan national et international, et le chemin tracé pour les potentiels dirigeants nordistes. Ce questionnement nous a amenée à nous intéresser à l’historique du drapeau, et surtout du nationalisme qui modifia profondément les relations entre le gouvernement en place et les « rebelles » de l’U.P.C., donnant ainsi une connotation sanglante à l’histoire du Cameroun. Afin d’illustrer de manière systématique notre analyse, nous nous sommes focalisée sur ces marques linguistiques qui situent chaque protagoniste du discours et qui concrétisent la place de choix et le statut réservés à Ahmadou Ahidjo, aux « nationalistes » et à la France.

Nous aboutissons ainsi à la conclusion selon laquelle l’énonciateur Ahmadou Ahidjo est un personnage remonté contre les Camerounais réfractaires à l’idée d’une indépendance sous les auspices de la France. Le matériau linguistique qu’il a mobilisé dans son discours, notamment le JE et ses variantes, le point froid et le discours rapporté, laisse apparaître un ministre de l’intérieur impassible, donc distant, vis-à-vis des « nationalistes » érigés en « ennemis » de la République. C’est ce qui explique cet intérêt manifesté pour l’argument de la fraternité au nom de laquelle tous les Camerounais devraient s’aligner afin d’accompagner le « gouvernement » vers l’indépendance de la patrie sous le parrainage de la France. Ainsi, la cérémonie du premier envoi des couleurs camerounaises à la faveur de laquelle l’énonciateur s’exprime devient un bon prétexte pour fixer le cap et rappeler plus d’un à l’ordre « républicain » tel que voulu par le gouvernement dont il se dit être le porte-parole.

Selon toute vraisemblance, il apparaît indéniable que les procédés d’indirection sont les stratégies puissantes et efficaces qu’Ahmadou Ahidjo aurait léguées aux potentiels dirigeants nordistes aspirant à la magistrature suprême. Mais la longévité au pouvoir de l’actuel président Biya et l’incapacité des leaders nordistes à établir une politique solide susceptible de détrôner ou tout au moins de déclasser l’idéologie du pouvoir en place, ne serait-ce que dans la partie septentrionale, montrent qu’il faudrait bien plus que les mécanismes d’indirection pour espérer, un jour, voir un autre ressortissant nordiste occuper le palais d’Étoudi.

Références bibliographiques

- Abwa, D. (2010). Cameroun. Histoire d’un nationalisme 1884-1961. Editions CLE.
- Amossy, R. (2012). Faut-il intégrer l’argumentation dans l’analyse du discours ? Problématiques et enjeux. *Argumentation et Analyse du discours*. <http://doi.org/10.4000/aad/1346>
- Amossy, R. (2016). *L’Argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Bayart, J-F. (1979). *L’État au Cameroun*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Tome I. Gallimard.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours (théorie et pratique)*. Hachette.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d’analyse du discours*. Seuil.
- Charaudeau, P. (2005). *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.

- De Chanay, H. & al. (2013). *Dire/montre*. Au cœur du sens. Université de Savoie.
- Drillon, J. (1991). *Traité de la ponctuation française*. Gallimard.
- Emagna, M. (1996), Les Intellectuels camerounais sous le régime Ahidjo (1958-1982), in *Afrika focus*, vol.12, n°1-2-3, p. 57.
- Gaillard, P. (1994). Ahmadou Ahidjo. Patriote et despote : bâtisseur de l’État camerounais (1922-1989). Éditions Jeune Afrique livres.
- Gauthier, G. (2000). L’indirection comme procédé de persuasion publicitaire. L’exemple des magazines féminins québécois. *Communication*, 20(1), 155-178.
<https://doi.org/10.4000/communication.6459>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L’Implicite*. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1991). *L’analyse du discours. Introduction aux lectures de l’archive*. Hachette.
- Maingueneau, D. (2010). *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
- Micheli, R. (2014). *Les Émotions dans le discours*. De Boeck.
- Rey, A. (2009). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Les Éditions Le Robert.
- Riegel, M. & al. (2018). *Grammaire méthodique du français*. PUF.
- Viktorovitch, C. (2021). *Le Pouvoir rhétorique*. Seuil.